



VILLE DE
BRIVE-LA-GAILLARDE

14

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE PUBLIQUE
du Jeudi 08 Juillet 2010
à 19 h 00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix et le huit Juillet à 19 h 00, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Philippe NAUCHE Député-maire.

La convocation a été établie et affichée le Vendredi 02 Juillet 2010.

PRESENTS:

Monsieur Philippe NAUCHE, Monsieur Frédéric FILIPPI, Monsieur André PAMBOUTZOGLOU, Madame Shamira KASRI, Madame Martine DELBOS, Madame Françoise GAUTRY, Madame Nicole CHAUMONT, Monsieur Etienne PATIER (Jusqu'à 23h50), Monsieur Ahmed MENASRI, Madame Catherine GABRIEL, Monsieur Michel DA CUNHA, Madame Chantal FERAL MONS, Madame Camille LEMEUNIER, Monsieur Manuel FAJARDO, Madame Patricia BROUSSOLLE, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard LONGPRE, Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Madame Véronique SEILLE, Monsieur Jean-Claude FARGES, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Monsieur Dominique MIRAS, Madame Fabienne CASSAGNES, Madame Line-Rose MAZAUDOUX, Madame Marie-Odile SOURZAT, Monsieur Jean-Pierre NADIN, Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT (Jusqu'à 9h30 et à partir de 10h40), Monsieur Frédéric SOULIER, Madame Martine MUSEUX, Madame Dominique EYSSARTIER, Monsieur Francis COLASSON, Monsieur Jean-Pierre VERNAT, Monsieur Jean-Louis ESTAGERIE, Madame Michèle GENESTE, Monsieur Jean-Pierre TRONCHE,

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date Procuration</u>
Madame Patricia BORDAS	Monsieur Philippe NAUCHE	08/07/2010
Monsieur Etienne PATIER	Madame Camille LEMEUNIER (à partir de 23h50)	08/07/2010
Monsieur Jean ROSE	Madame Françoise GAUTRY	07/07/2010
Monsieur Philippe LESCURE	Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS	24/06/2010
Madame Annabelle REYDY	Madame Martine CONTIE	08/07/2010
Madame Germaine BLANC	Monsieur Michel DA CUNHA	28/06/2010
Monsieur Jamel GHAIOUT	Monsieur Ahmed MENASRI	07/07/2010
Monsieur Jean-Claude CHAUVIGNAT	Monsieur Etienne PATIER (de 9h30 à 10h40)	08/07/2010
Madame Valérie TAURISSON	Madame Dominique EYSSARTIER	15/06/2010
Madame Jalila RACHIDI	Madame Michèle GENESTE	05/07/2010

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Le conseil municipal, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du code général des collectivités territoriales, Monsieur Ahmed MENASRI, maire-adjoint pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : FOURRIERE AUTOMOBILE - RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2009

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques THOMAS, Conseiller délégué

Selon l'article L.1411.3 du code général des collectivités territoriales le délégataire produit chaque année à l'autorité délégataire avant le 1^{er} juin un rapport annuel comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service.

Ces dispositions ont été précisées par l'article R.1411.7 du code général des collectivités territoriales créé par le décret n° 2005.236 du 14 mars 2005.

Le rapport du délégataire constitue aussi un moyen d'information des usagers dans la mesure où il est mis à la disposition du public.

Au titre de l'année 2009, le délégataire de la fourrière automobile a fourni les bilans et comptes de résultat ainsi qu'une note à titre de compte-rendu technique et d'activités et les statistiques fournies à la préfecture qui sont annexés à la présente.

Ils ont été soumis à la commission consultative des services publics locaux le 5 juillet 2010.

Il est proposé au conseil municipal :

- de prendre acte de ce rapport du délégataire pour l'année 2009.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Pour extrait certifié conforme
Le Député-Maire



Le Député-Maire

Philippe NAUCHE